

## Permis de location

INFORMATIONS GÉNÉRALES	
Description	Un permis de location est la décision préalable de l'autorité administrative compétente (la Commune) d'autoriser, pour les petits logements individuels et les logements collectifs, pour une période de cinq ans, la mise en location du logement qui répond aux critères minimaux de qualité exigés (salubrité, superficie habitable, nombre de pièces, inviolabilité du domicile, respect de la vie privée, respect des normes en matière de prévention des incendies, permis d'urbanisme valable), sur la base d'une déclaration de mise en location, un rapport d'enquête et une attestation de conformité dressée par un enquêteur agréé (enquêteur privé ou enquêteur communal) à la suite d'une visite dans le logement concerné.
Statistiques voisines	
Périodicité	
Ponctualité	
Propriété	Service public de Wallonie – DGO4 – Département logement
Limites d'utilisation	X Usage uniquement autorisé en interne à l'organisme producteur des données
	Diffusion par convention ou acte d'engagement avec les organismes publics
	Diffusion par vente (acte d'engagement)
	Mise à disposition gratuite (acte d'engagement)
	Mise à disposition gratuite (sans acte d'engagement)
Textes légaux de référence	
Format des fichiers informatiques	
Supports de diffusion	
RÉSUMÉ MÉTHODOLOGIQUE	
Concepts et classifications	
Concepts	Logement, logement salubre, logement collectif, pièce d'habitation, petit logement individuel
Classifications	
Couverture	
Couverture géographique	Wallonie
Première période de référence disponible	
Dernière période disponible	2013
Unité statistique	Demande de permis de location déposée auprès de la Région wallonne
Population statistique	Ensemble des demandes de permis de location déposées auprès de la Région Wallonne durant la période de référence
Données de base	
Enquête	-
Données administratives	Demandes de permis de location déposées auprès de la Région

	wallonne
Produits statistiques	-
Période de base	-
Méthodes d'agrégation	-
Méthodes d'ajustement	-
Autres points	
<b>DÉFINITIONS</b>	
<b>Logement</b>	Un logement est un bâtiment ou une partie de bâtiment structurellement destiné à l'habitation d'un ou de plusieurs ménages.
<b>Logement salubre</b>	Logement qui respecte les critères minimaux de salubrité fixés par le Gouvernement; ces critères concernent : 1° la stabilité; 2° l'étanchéité; 3° les installations électriques et de gaz; 4° la ventilation; 5° l'éclairage naturel; 6° l'équipement sanitaire et l'installation de chauffage; 7° la structure et la dimension du logement, 8° la circulation au niveau des sols et des escaliers; 9° le risque lié à la présence de monoxyde de carbone.
<b>Logement collectif</b>	Logement dont au moins une pièce d'habitation ou un local sanitaire est utilisé par plusieurs ménages. Le logement collectif est soumis à quelques règles spécifiques (imposition d'un point d'eau dans chaque unité à usage individuel, minimum de 1 WC pour 7 occupants, obligation d'une douche avec eau chaude, pas plus d'un étage et demi entre les pièces individuelles et les pièces collectives,...)
<b>Pièce d'habitation</b>	Toute pièce, partie de pièce ou espace intérieur autre que les halls d'entrée, les dégagements, les locaux sanitaires (W.C., salles de bains et salles d'eau), les débarras, les caves, les greniers non aménagés, les annexes non habitables, les garages, les locaux à usage professionnel et les locaux qui présentent une des caractéristiques suivantes: – une superficie au sol, inférieure à 4 m <sup>2</sup> , sous la hauteur sous plafond de 2 m; – une largeur constamment inférieure à 1,50 m; – un plancher dont tous les côtés sont situés à plus d'1,00 m sous le niveau des terrains adjacents; – une absence totale d'éclairage naturel.
<b>Petit logement individuel</b>	Logement dont les pièces d'habitation et les locaux sanitaires sont réservés à l'usage individuel d'un seul ménage et dont la superficie habitable ne dépasse pas 28 m <sup>2</sup> .

## DONNÉES

### 1. Numéro de dossier

<b>Description</b>	
<b>Type de donnée</b>	Alphanumérique
<b>Remarques</b>	

### 2. Statut du dossier

<b>Description</b>	Indique l'état d'avancement de la demande de permis de location. Les catégories utilisées sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dossier introduit</li> <li>- Avertissement</li> <li>- Permis de location refusé</li> <li>- Permis de location attribué</li> <li>- Contrôle en cours</li> <li>- Réception du contrôle</li> <li>- Rapport de visite approuvé</li> <li>- Réaction (si réponse du propriétaire après avertissement)</li> <li>- Rappel avertissement</li> </ul>
<b>Type de donnée</b>	Variable catégorielle
<b>Remarques</b>	La catégorie « Avertissement » est utilisée lorsque la cellule Permis de location est informée par la cellule Salubrité logements ou le service ADEL qu'un logement bénéficiant d'un permis de location ne respecte pas les normes en matière de salubrité. Un avertissement est alors envoyé au propriétaire du logement en défaut.

### 3. Date statut du dossier

<b>Description</b>	
<b>Type de donnée</b>	Date
<b>Remarques</b>	

### 4. Numéro d'identifiant de l'immeuble où se trouve le logement faisant l'objet de la demande de permis de location

<b>Description</b>	Décrit de façon unique chaque immeuble faisant l'objet d'une demande de permis de location
<b>Type de donnée</b>	Alphanumérique
<b>Remarques</b>	

### 5. Adresse de l'immeuble où se trouve le logement faisant l'objet de la demande de permis de location

<b>Description</b>	Nom de rue ou code rue du registre national / Numéro
<b>Type de donnée</b>	Alphanumérique
<b>Remarques</b>	

### 6. Code postal de la commune où se situe l'immeuble faisant l'objet de la demande de permis de location

<b>Description</b>	
<b>Type de donnée</b>	Numérique
<b>Remarques</b>	

### 7. Commune où se situe l'immeuble faisant l'objet de la demande de permis de location

<b>Description</b>	Nom de la commune
<b>Type de donnée</b>	Texte
<b>Remarques</b>	

### 8. Numéro d'identifiant du logement faisant l'objet de l'enquête de la demande de permis de location

<b>Description</b>	Décrit de façon unique le logement faisant l'objet d'une demande de permis de location
<b>Type de donnée</b>	Alphanumérique
<b>Remarques</b>	Plusieurs logements peuvent faire l'objet d'une enquête de salubrité dans un même immeuble

### 9. Localisation du logement faisant l'objet de l'enquête de la demande de permis de location

<b>Description</b>	Décrit la localisation dans l'immeuble du logement faisant l'objet d'une demande de permis de location : étage, situation sur le palier...
<b>Type de donnée</b>	Alphanumérique
<b>Remarques</b>	Plusieurs logements peuvent faire l'objet d'une enquête de salubrité dans un même immeuble

### 10. Type de logement

<b>Description</b>	Indique si le logement est un logement collectif ou un petit logement individuel. Les codes utilisés dans cette rubrique sont les suivants : LC – Logement collectif PL – Petit logement individuel
<b>Type de donnée</b>	Variable catégorielle
<b>Remarques</b>	

### 11. Nature du logement

<b>Description</b>	Indique si le logement est un logement social ou un logement privé.
<b>Type de donnée</b>	Variable catégorielle

### 12. Nom du propriétaire du logement

<b>Description</b>	Nom et prénom du propriétaire s'il s'agit d'une personne physique Dénomination et raison sociale s'il s'agit d'une personne morale
<b>Type de donnée</b>	Texte
<b>Remarques</b>	

13. Décision d'octroi du permis de location	
<b>Description</b>	Indique la décision prise au sujet de la demande de permis. Les catégories utilisées sont les suivantes : - Accord ; - Refus.
<b>Type de donnée</b>	Variable catégorielle
<b>Remarques</b>	

14. Dérogation à la réglementation des permis de location	
<b>Description</b>	Dans certains cas, un permis de location peut être accordé alors que le logement ne répond pas parfaitement à toutes les obligations prévues par la loi. Cette rubrique indique quelle suite a été faite à la demande de dérogation. Les catégories utilisées sont les suivantes : - accès à la demande de dérogation - refus de la demande de dérogation
<b>Type de donnée</b>	Variable catégorielle
<b>Remarques</b>	

15. Objet de la dérogation à la réglementation des permis de location	
<b>Description</b>	Dans certains cas, un permis de location peut être accordé alors que le logement ne répond pas parfaitement à toutes les obligations prévues par la loi. Cette rubrique indique l'objet de la dérogation, par exemple : - Surface insuffisante ; - Manque de lumière naturelle ; ...
<b>Type de donnée</b>	Texte
<b>Remarques</b>	

16. Date enquête de salubrité	
<b>Description</b>	Un logement bénéficiant d'un permis de location peut faire l'objet d'une enquête de salubrité, s'il y a une demande en ce sens de la part du locataire, de l'ADEL ou d'un tiers. La date de la demande d'enquête de salubrité est alors notée dans cette rubrique.
<b>Type de donnée</b>	Date
<b>Remarques</b>	

17. Demandeur de l'enquête de salubrité	
<b>Description</b>	Un logement bénéficiant d'un permis de location peut faire l'objet d'une enquête de salubrité, s'il y a une demande en ce sens de la part du locataire, de l'ADEL ou d'un tiers. Cette rubrique indique par qui a été demandée l'enquête de salubrité.
<b>Type de donnée</b>	Variable catégorielle
<b>Remarques</b>	